



Ligue de Champagne de tir  
Ardennes – Aube – Marne – Haute Marne



# Livret de fonctionnement de la ligue de Champagne de tir.



Choix 3: La ligue prépare et paye les licences

Année 2011 - 2012

Maison Départementale des Sports  
Route de la Moncelle - 08140 BAZEILLES  
Tél. : 09.63.51.42.18 - E-Mail : ligue.champagne-tir@orange.fr  
Site Internet : www.champagne-tir.com

# Sommaire

I/ <u>Gestion administrative</u>	Page 3
A) Situation géographique	Page 3
B) Horaires d'ouverture	Page 3
II/ <u>ITAC – choix 3</u>	Page 4
A) Explication	Page 4
B) Bon de commande	Page 5
C) Catégories de licences	Page 7
D) Le cas des mutations	Page 8
E) Changement	Page 8
III/ <u>Avis Préalables</u>	Page 9

# I. Gestion administrative

## A) Situation Géographique

### Adresse :

**Ligue de Champagne de tir**  
**Maison Départementale des Sports**  
**Route de la Moncelle**  
**08140 Bazeilles**



Pensez à inscrire la dénomination  
" **Ligue de champagne de tir**",  
sans quoi le courrier risque de ne pas arriver à destination.



### Téléphone (disponible aux horaires d'ouverture):

**09.63.51.42.18**

### E-mail:

**ligue.champagne-tir@orange.fr**

### Site Internet (Actualisé régulièrement) :

**<http://www.champagne-tir.com>**

## B) Horaires d'ouverture

Vous pouvez retrouver nos horaires d'ouverture sur notre site Internet, en dehors de ces horaires vous pouvez nous contacter par mail.

# II. ITAC - Choix 3 - La ligue prépare et paye les licences

Vous avez choisi le choix 3, d'ITAC, c'est-à-dire que **nous préparons et payons vos licences.**



<https://www.itac.pro/FFTirLicence/>



Vous pouvez retrouver le mode d'emploi d'ITAC sur le site Fédéral : <http://www.fftir.org>  
Rubrique Fédération, sous rubrique fédération, sur la gauche ITAC puis mode d'emploi au 14.05.2011.

## **A) Explication :**

- Cotisation du club : 92€ (82€ FFTIR - 10€ ligue). [A régler en début de saison qui déclenche l'envoi des licences].
- Licences adultes : 52€
- Licences jeunes : 31€

## **Renouvellement de licence :**

- Les licences doivent être obligatoirement accompagnées d'un bordereau de licences (joint, disponible sur notre site, et possibilité d'être envoyées ; en format Excel par mail), ainsi que d'un chèque correspondant au montant total, et des fichets ligue.

## **Nouvelles licences :**

**En ce qui concerne les nouvelles licences vous n'avez plus à les commander au préalable.**

Dans le cas de nouvelle licence, il vous suffit de télécharger sur notre site, ou le site fédéral, le document de demande de nouvelle licence, appelé *demande d'adhésion 2012*. (Egalement joint à ce livret)

- ⇒ Vous devrez mettre des licences renouvelées et des nouvelles licences sur un même bordereau.
- ⇒ La demande de nouvelles licences sera donc à régler sur le bordereau global.



Toute demande ou tout bordereau incomplet ou erroné vous sera retourné. (Chèque non correspondant au total, erreur de mutations, oubli des fichets de licence, oublié la feuille de demande de licence...), ce qui provoquera le retard de toutes les licences de l'envoi.



**PENSEZ A BIEN CONTROLER.**





DEMANDE DE LICENCE		
ADULTE	<input type="checkbox"/>	JEUNE <input type="checkbox"/> HANDISPORT <input type="checkbox"/>
<b>Tarifs :</b>		
Association :		
Masculin :	Feminin :	
Nom :	Prénom	
Nom de jeune fille :		
Date de naissance :		
Lieu de naissance :		
Pour la France préciser le département :		Pour l'étranger, préciser le pays :
Nationalité :		Pays :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Pays de résidence :		
Téléphone	Portable	
Fax	Tél. prof.	
Courriel :		
DATE DE LA DEMANDE		Observations
SIGNATURE DU PRESIDENT		
<p>LE PRESIDENT DE SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNEE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR</p> <p>La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée</p> <p>Dans le cas d'un mineur, le président de l'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné</p> <p>Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.</p>		
CADRE RESERVE		
DEMANDE RECUE LE		
DEMANDE ENREGISTREE DANS LE LOT N°		

## **B) Bon de commande :**

Le bon de commande présent à la page suivante ne vous servira plus que pour les demandes de :

- Carnets de tir
- Guide pédagogique d'animateur
- Guide pédagogique d'initiateur
- Livre d'installation de tir sportif

Et pour des documents gratuits tel que :

- Les avis préalables.
- Document de changement d'adresse
- Documents de mutations

Pour toutes les demandes, où il est inscrit : un prix unitaire différent de (zéro) 0 :  
**VOUS DEVEZ JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN CHEQUE DU MONTANT TOTAL.**



Toute demande mal remplie, tout chèque ne correspondant pas au montant total vous sera retourné.





# Bon de commande

(Choix 1 : le club prépare et paye ses licences)

## Ligue de Champagne de tir

Maison Départementale des Sports

Route de la Moncelle

08140 BAZEILLES

Tél. : 09.63.51.42.18

Email : [ligue.champagne-tir@orange.fr](mailto:ligue.champagne-tir@orange.fr)

Site : <http://www.champagne-tir.com>

N° de club :

Nom du demandeur:

Fonction :

ADRESSE DE FACTURATION:

DESCRIPTION	Quantité	Prix Unitaire	MONTANT
Carnet de tir		4	
Guide pédagogique d'animateur		25	
Guide pédagogique d'initiateur		25	
Livre d'installation de tir sportif		35	
<b>DOCUMENTS GRATUITS</b>			
Avis Préalables		0	
Document de changement d'adresse		0	
Document de mutation		0	
<i>TOTAL GÉNÉRAL</i>			

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de la **LIGUE DE CHAMPAGNE DE TIR**.

**Cadre réservé à la ligue de Champagne de tir**

Date  
traitement

--/--/--

## C) Catégorie de licences

ITAC calcule directement la catégorie des nouveaux licenciés que vous enregistrez ou des renouvellements que vous validez.

Pour mieux comprendre les catégories, veuillez trouver le tableau ci-joint :

### Catégories d'âge – saison 2011-2012

Catégories	Abréviations	Dates
Poussins Filles	P.F.	Nées après le <b>31/01/01</b>
Poussins Garçons	P.G.	Nés après le <b>31/01/01</b>
Benjamins Filles	B.F.	Nées entre le <b>1/01/00</b> et le <b>31/12/01</b>
Benjamins Garçons	B.G.	Nés entre le <b>1/01/00</b> et le <b>31/12/01</b>
Minimes Filles	M.F.	Nées entre le <b>1/01/98</b> et le <b>31/12/99</b>
Minimes Garçons	M.G.	Nés entre le <b>1/01/98</b> et le <b>31/12/99</b>
Cadets Filles	C.F.	Nées entre le <b>1/01/95</b> et le <b>31/12/97</b>
Cadets Garçons	C.G.	Nés entre le <b>1/01/95</b> et le <b>31/12/97</b>
Juniors Filles	J.F.	Nées entre le <b>1/01/92</b> et le <b>31/12/94</b>
Juniors Garçons	J.G.	Nés entre le <b>1/01/92</b> et le <b>31/12/94</b>
Dames 1	D1	Nées entre le <b>1/01/67</b> et le <b>31/12/91</b>
Dames 2	D2	Nées entre le <b>1/01/52</b> et le <b>31/12/66</b>
Dames 3	D3	Nées avant le <b>1/01/52</b>
Seniors 1	S1	Nés entre le <b>1/01/67</b> et le <b>31/12/91</b>
Seniors 2	S2	Nés entre le <b>1/01/52</b> et le <b>31/12/66</b>
Seniors 3	S3	Nés avant le <b>1/01/52</b>

ADULTES	<u>31/12/1991</u>	JEUNES
AVANT		APRES
LICENCE A		LICENCE B

## **D) Le cas des mutations:**

En cas de mutation, vous devez l'inscrire sur le bordereau de remise de licence, accompagné du fichet rose de mutation :

*En cas de mutation en début de saison* : **le licencié doit avertir son ancien Président par courrier avec accusé de réception** (stipulant le nom et l'adresse du nouveau club), ce dernier doit envoyer au nouveau Président la licence.

Le tireur règle sa cotisation à son « nouveau » Président. Vous devez donc inscrire sa licence sur le bordereau de remise de licence, joindre son fichet, remplir le fichet rose de demande de mutation et nous régler sa licence de 52€.

*En cas de mutation en cours de saison* : (« l'ancien » Président aura déjà payé la cotisation). **Le tireur envoie une lettre avec accusé de réception pour en avertir « l'ancien » Président.**

Vous devez donc nous renvoyer le fichet mutation, inscrire le nom de votre tireur sur le bordereau de remise de licence, et stipulant que ce tireur était déjà licencié dans un autre club en 2011-2012. (Bien sûr vous ne nous fournissez pas de chèque).

**ATTENTION**, une mutation est possible à tout moment de l'année, toutefois si un tireur a commencé les championnats il reste inscrit dans son club d'origine jusque la fin de la saison en cours.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous référer au guide :  
« La licence Fédérale » établi par la FFT.

## **E) CHANGEMENT :**

Toute demande de changement (d'adresse, de nom d'usage...) doit nous être parvenu sur le formulaire adéquate.

**N'oubliez pas de demander le certificat médical pour tous les licenciés et l'autorisation parentale pour les jeunes. A partir du moment où vous nous envoyez vos licences, la ligue considère que vous les avez en votre possession.**

# III. Avis Préalables

A l'heure actuelle, les avis préalables ne sont pas encore traitables sur ITAC, ils le seront vers Janvier 2011. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de cette évolution.

En ce qui concerne donc la gestion des avis préalables, la procédure est la même que l'année dernière.

## **Tout avis préalable doit porter les mentions suivantes :**

- Cocher la case RENOUELEMENT et/ ou ACQUISITION
- Numéro de club
- Numéro de licence du tireur demandeur
- Nom et Prénom du Président de club
- Nom du club
- Nom et Prénom du tireur demandeur
- Date de naissance du tireur
- Lieu de naissance du tireur
- Adresse du tireur demandeur
- Indiquer le lieu de délivrance
- Date la demande
- Signer la demande : par le Président de club et **le sociétaire**
- Mettre le cachet du club

## **REMARQUES :**

- PENSEZ A JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBREE POUR LE RETOUR.
- Tout envoi incomplet sera retourné
- Tous les avis préalables seront retournés au Président du club, si vous souhaitez qu'une personne de votre comité directeur soit responsable des avis préalables, vous devez nous envoyer un courrier stipulant cette demande avec les Nom, Prénom et Adresse du responsable. **ATTENTION** : aucun avis préalable ne sera envoyé directement au tireur.

**ATTENTION** : n'oubliez pas de vérifier que le tireur soit bien licencié, que sa licence est en cours de validité & qu'il ait plus de 6 mois de licence.